

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 – 9h45

Compte rendu

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOUCHE
- Eva BRUCATO en visioconférence
- Paul-Marie CLARET en visioconférence
- Maïla DOUKOURÉ en visioconférence
- Frédérique DUPERRET
- Stéphane LIBS
- Natacha MAXIN en visioconférence
- Alix MENARD
- Elise MIGNOT
- Pascal ROBIN en visioconférence

Étaient excusé.e.s :

- Jeremy BRETA pouvoir à Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Aline ROLLAND

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ

12 administrateur.ice.s sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s

1. Actualités du SCARE

- Portail

La direction du cinéma du CNC a répondu à la demande de subvention du Scare pour 2023 portant sur l'organisation des ateliers, le projet de collecte de données et le projet de portail. Seule l'organisation des ateliers a eu une réponse favorable.

En ce qui concerne le portail, le CNC attend le bilan de l'appel à projet 15-25 ans, qui sera rendu fin septembre, pour se prononcer sur une nouvelle subvention. Pour clôturer le projet, il ne manque que le betatest de l'application du partage de contenu.

L'enjeu stratégique du projet réside dans le passage de l'exploitation à l'ère digitale dans le domaine de la donnée ouverte, et de la data de manière plus large. Il faut convaincre d'une part le CNC de l'utilité de cet outil pour eux et pour les exploitant.e.s (meilleure visibilité et utilisation éventuelle future dans le traitement des dossiers animation du classement Art & Essai.) et d'autre part les exploitant.e.s pour une prise en mains des outils en proposant d'intégrer d'autres jeux de données qui leur seraient très utiles.

Un tableau de suivi et de suggestions sera mis en place.

- Collecte

Le CNC a également refusé de subventionner le projet de collecte de données avec Klox, estimant que le projet relève plus d'acteurs privés. Le projet est pourtant nécessaire pour que les cinémas indépendants puissent concurrencer les circuits sur le terrain de la data et de la communication digitale, et le SCARE a pour atout l'étendue de son réseau d'adhérents, que les acteurs privés viennent chercher chez nous. Il faut rechercher de nouvelles pistes d'argumentation auprès du CNC, ou de nouvelles interlocuteurs.

Un dossier va être déposé auprès du Ministère de la Culture pour son appel à projets Services Numériques Innovants, avant le 1^{er} décembre.

- Formations

Une formation maintenance cabine est prévue les 26 et 27 septembre à Paris.

La nouvelle formation technique en partenariat avec la CST, initiation à la projection, rencontre un certain succès, la session des 4 et 5 octobre étant déjà remplie et plusieurs demandes ont été faites pour une session ultérieure. Cela confirme le réel besoin de cette formation auprès des salles.

Enfin, une formation en Ressources Humaines est prévue pour les 9 et 10 novembre.

L'association Passerelle ciné a fait un premier pas vers le SCARE à l'occasion des dernières étapes de Futur@Cinéma pour leur projet de formation faisant le lien entre les professionnels du champ social et les cinémas. Nous sommes en attente d'un retour de leur part pour structurer la formation. Cependant, le problème du financement de la formation des bénévoles apparaît déjà comme un premier obstacle.

Des pistes de formation autour de la médiation sont évoquées, notamment une formation au podcast (création et animation) ou à l'animation des jeux vidéo. Ces formations ne semblent pas relever du rôle du SCARE : d'autres organismes de formation plus habitués aux sujets d'animation ou les associations territoriales sont plus à même de proposer des sessions aux salles.

2. Point financier

Compte tenu des dépenses liées au portail et à d'autres investissements dans les projets, et de la deuxième échéance de subvention qui ne sera versée qu'à la livraison du projet, la trésorerie du SCARE est impactée. Malgré la venue de la deuxième tranche, l'année risque d'être déficitaire.

3. Art et Essai

Une étude comparative sur les évolutions de la subvention Art et Essai par cinéma, entre 2016/2019 et 2019/2022 a été réalisée par Romane Périssé. Elle montre notamment, que malgré une hausse globale des subventions entre 2016 et 2019, et entre 2016 et 2022, il y a eu une baisse constatée majoritairement pour les salles de catégorie A entre 2019 et 2022. Cette étude, sous forme de tableau excel, pourra servir de support pour appuyer des arguments lors des discussions sur la réforme.

Un rendez-vous est prévu avec l'AFCAE le 14 septembre pour échanger sur les positions sur la réforme Art et Essai.

Les positions finales du SCARE sur les demandes sont soumises au vote. Sont validées :

- La mise en place de coefficients lors du classement des films. Les seuils de nombre de copies ne sont pas mis au vote.
- La remontée des seuils d'accès au classement pour les catégories CDE
- La détermination de ces seuils à 25% ou selon la part de marché annuelle des films Art et Essai
- La prise en compte des animations uniquement sur les films recommandés AE
- L'augmentation du nombre de commissions régionales
- La remontée des seuils des séances Jeune public pour l'obtention du label
- L'élargissement du collège de recommandation à 80 votants.

Les administrateur.ice.s se prononcent contre :

- L'augmentation de la part d'animation dans les dossiers. La part 50% de diffusion et 50% d'animation semble disproportionnée ; cela minimise le travail de diffusion effectué par les salles, et cela impacterait en premier les films fragiles et leurs distributeurs. Il est plutôt préconisé un meilleur encadrement des commissions régionales avec la définition et la publication de critères d'évaluation des animations.
- La définition d'une grille à points pour l'évaluation des animations, qui ne saurait pas englober la diversité du travail des salles.
- La prise en compte des résultats de la salle dans le calcul de la subvention.
- La suppression de la prime films fragiles dans le cas d'une pondération des films avec des coefficients.

Il est également proposé d'obtenir des simulations du CNC sur les coefficients films, avant de demander d'autres modifications.

4. Préparation Réunion SCARE au Congrès

Fiche Art & Essai

Une note synthétique sur le fonctionnement du classement Art et Essai et les évolutions apportées par la dernière réforme a été produite à l'attention des adhérents. Elle reprend les données de l'étude du CNC publiée en 2022. Elle sera distribuée lors de la réunion.

Déroulé

L'échange avec les adhérent.e.s prendra la forme d'une discussion libre. Le but est d'avoir un échange plus informel que lors de l'AG, de permettre aux salles qu'on entend rarement de s'exprimer, et de sonder les adhérent.e.s sur leurs positions politiques sur l'Art et Essai, les confronter à celles du CA pour les confirmer ou les infirmer. La note explicative sera un point de départ à la discussion. Les administrateur.ice.s ne chercheront pas à mener la discussion, mais plutôt à recueillir les avis et à suggérer des pistes au besoin.

Pot

Un pot sera offert aux adhérent.e.s et partenaires à l'issue de la discussion au bar les Sales Gosses.

5. Prises de parole Congrès

Les prises de parole seront définies lors du déjeuner du CA à Deauville, le mardi midi.

6. Pass culture, nouvelles tendances de consommation

Un partenariat est envisagé avec le Pass Culture à travers le portail Art & Essai. Une page d'accueil pourrait être créée sur l'appli pass culture pour la mise en valeur des événements à destination des 15/25 répertoriés sur l'Agenda Ouvert du portail de données Scare, via un interfaçage des deux outils. Les administrateur.ice.s constatent que la ligne éditoriale du Pass Culture pousse de plus en plus vers le grand public, et qu'il est important de plus le recentrer sur l'Art et Essai.

Dans le cadre de ce partenariat, un webinaire sera organisé en novembre à destination des adhérent.e.s, pour former les salles non inscrites, informer sur les nouvelles fonctionnalités du Pass et évoquer ce partenariat.

7. Education à l'image : formations et remplacements

Le Ministère de l'Education nationale a publié à la rentrée un document de recommandation sur l'organisation du remplacement des enseignants, qui préconise le remplacement systématique des professeurs absents et le déplacement des temps de formation hors temps scolaire. Cette recommandation met grandement en danger les dispositifs scolaires, qui sont dépendants de ces temps de formation des enseignants basés sur le volontariat. Ces directives rendent les sorties au cinéma quasi impossible pour des professeurs de collège et lycée tenus d'être remplacés sur des heures d'absence.

Ni le ministère de la Culture ni les acteur.ice.s culturel.le.s n'ont été consulté.e.s à ce sujet, et les coordinations des dispositifs voient déjà la démobilité des professeur.e.s que cette recommandation engendre dans les académies où elle est appliquée.

Le SCARE restera en soutien de l'Archipel des Lucioles et des coordinations dans leur mobilisation.

8. Questions diverses

Projet CineSociety

CineSociety a contacté le SCARE pour être partenaire de leur projet de collecte de données via les logiciels de caisse ; de la même manière que pour le projet Klox, le SCARE servirait de tiers de confiance avec les salles. Ils vont le présenter à l'appel à projets de la BPI. Ils souhaitent associer le Scare à cette demande de subvention, ce qui permettrait au projet d'être soutenu à hauteur de 70% des dépenses au lieu de 50% s'il n'y avait qu'un seul porteur sans associé.

La séance est levée à 13h30.